### AR Prefecture

005-210500237-20210421-2021\_04\_66-DE Reçu le 26/04/2021 Publié le 26/04/2021



# DÉLIBÉRATION Nº66 **CONSEIL MUNICIPAL** DU 21/04/2021

DEL 2021.04.21/66

Le mercredi 21 avril 2021 à 18h00 le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1er étage de la CCB, sous la présidence de Monsieur ARNAUD MURGIA

Thème:

**Finances** 

Objet:

Contrat d'avenir -

Via Guisane - Segment Briançon

**Convocation:** 

Date:

15 avril 2021

Affichage:

15 avril 2021

Nombre de membres du conseil municipal

exercice: 33

Présents: 29

de suffrages Nombre

exprimés: 33

**Etaient présents:** 

Arnaud MURGIA, Richard NUSSBAUM, Catherine VALDENAIRE, Eric PEYTHIEU, Annie ASTIER - CONVERSET, Emilie DESMOULINS, Jean-Marc CHIAPPONI, Elisa FAURE, André MARTIN, Claire BARNEOUD, Michèle SKRIPNIKOFF, Patrick MICHEL, Corinne ASCHETTINO, Christian FERRUS, Corinne FAURE - BRAC, René MICHEL, Christophe OSTI, Monique OLLAGNIER, Renaud PONS, Hervé BOULAIS, Sandrine CORDIER, Yoann LAGIER, Maryse XAUSA FRANÇOIS, Natalia SERTOUR, Solange MICHEL, Thomas SCHWARZ, Elie HAMDANI, Gabriel LEON, Francine DAERDEN

**Etaient représentés:** 

Brigitte LASSERRE donnant pouvoir à Catherine VALDENAIRE

Christian JULLIEN donnant pouvoir à Patrick MICHEL

Marie SOUBRANE donnant pouvoir à Corinne FAURE-BRAC Aurélie POYAU donnant pouvoir à Francine DAERDEN

Absents excusés:

Brigitte LASSERRE, Christian JULLIEN, Marie SOUBRANE, Aurélie POYAU

Secrétaire de séance : Emilie DESMOULINS

### AR Prefecture

005-210500237-20210421-2021\_04\_66-DE Reçu le 26/04/2021 Publié le 26/04/2021

Rapporteur : M. le Maire

**VU** le code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération n° DEL 2020.12.09/194 du 9 décembre 2020 approuvant le lancement d'études en vue du prolongement de la Via Guisane ;

**CONSIDERANT** le cadre d'attribution du contrat d'avenir 2021-2027, notamment les thématiques éligibles et le calendrier ;

**CONSIDERANT** l'inscription de la Via Guisane au schéma régional des véloroutes et voies vertes ;

**CONSIDERANT** la Via Guisane comme une section de l'itinéraire régional V862 dénommé « La Durance à vélo » ;

**CONSIDERANT** les travaux réalisés par la commune entre 2017 et 2020 qui ont créé une première portion de la Via Guisane entre le casino de jeux et le pont de la Cartoucherie ;

**CONSIDERANT** l'intérêt de poursuivre ces aménagements pour assurer la continuité cyclable de l'itinéraire dans la traversée de Briançon, de la gare SNCF ou de l'Espace Sud jusqu'à la limite avec la commune de St Chaffrey, via l'avenue Jean Moulin et l'avenue General de Gaulle notamment;

**CONSIDERANT** l'estimation du coût de cette opération à 1700 000 € HT;

**CONSIDERANT** les travaux de la commission FINANCES ET AFFAIRES GENERALES réunie le 19/04/2021,

Ceci exposé,

## LE CONSEIL MUNICIPAL, DECIDE

- De valider l'enveloppe financière de cette opération et de décider de sa réalisation;
- D'approuver le plan de financement suivant :

 Etat (40%)
 680 000 €

 Région (20%)
 340 000 €

 Département (10%)
 170 000 €

 Autofinancement (30%)
 510 000 €

 Total
 1 700 000 €

• D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter les subventions les plus élevées

#### AR Prefecture

005-210500237 0055 0421-2021 bles auprès dés organ smes et instances susceptibles de participer au Publié le 26/financement de cette opération ;

D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, son représentant à signer, au nom et pour le compte de la Ville de Briançon, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR: 33

CONTRE: 0

ABSTENTION: 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

FINANCES DEL 2021.04.21/66

PUBLIÉE LE:

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Le Maire, Arnaud MURGIA